

S'informer

Devenir un acteur responsable de son territoire

L'entreprise joue un rôle important dans la société et, comme toute organisation, elle vit et se développe grâce aux relations avec d'autres acteurs, autrement dit grâce à un "capital relationnel" qu'elle construit avant tout sur son propre territoire : un rapport avec l'environnement, mais également des relations avec les autres entreprises et, de manière plus générale, avec les autres acteurs (collectivités, associations, population, etc.).

de quoi parle-t-on ?

Les PME sont en général très ancrées dans le terreau local. C'est là qu'elles recrutent, nouent des liens entre elles et avec les collectivités territoriales, trouvent leurs principales ressources et même parfois leurs débouchés. C'est cette communauté d'intérêts qui doit être renforcée par l'ouverture et l'implication des entreprises dans leur environnement.

Plus concrètement, l'entreprise doit traiter des sujets de plus en plus larges comme par exemple :

- quel est son impact sur la vie sociale, éducative, culturelle et sportive, locale ?
- quelles réponses apporte-t-elle à la qualité de vie - logements, déplacements, garde d'enfants - ...de ses salariés ?
- quel lien social son activité développe-t-elle ?
- comment ses pratiques relatives à l'environnement sont-elles perçues ?
- bénéficie-t-elle de décisions locales propices à son développement ?
- quelle vitalité apporte-t-elle à son territoire ?
- quelles sont ses relations avec les décideurs et les politiques locaux ?

Plus un territoire est actif en matière d'infrastructures, de transport, d'éducation, de logement, de culture, mieux les entreprises se portent. Et mieux celles-ci se portent, plus les territoires se développent.

quels avantages ?

Pour l'entreprise :

- renforcer l'ancrage dans son environnement
- bonifier l'estime, l'écoute et la collaboration des autres acteurs du territoire
- renforcer la cohésion interne
- améliorer sa propre capacité de développement et créer de la valeur grâce à la coopération

Pour la collectivité :

- contribuer au développement économique de son environnement et donc le rendre plus attractif
- motiver l'entreprise à devenir une ressource supplémentaire pour les projets sociaux et environnementaux
- soutenir l'économie locale



S'informer



par où commencer ?

S'ouvrir et s'impliquer dans son environnement

Le dirigeant d'entreprise doit intégrer la dimension territoriale dans sa vision stratégique et dans l'anticipation de ses besoins. Pour cela, identifier et comprendre les acteurs et les enjeux du territoire (grands projets d'infrastructures, d'éducation, de loisirs, etc.) est indispensable.

A plus court terme, l'entreprise peut instaurer un dialogue entre les différents acteurs locaux et s'impliquer en mettant en œuvre des actions simples et concrètes :

- être attentif aux besoins du voisinage, de la commune, etc.
- soutenir l'action sociale ou environnementale d'organisations à but non lucratif
- encourager la participation des collaborateurs à la vie locale (associative, institutionnelle, culturelle, politique, etc.)
- former des jeunes à leurs métiers (apprentissage, stages, etc.)
- "recruter local" dès que possible

S'organiser en réseaux de coopération

L'entreprise est plus forte si elle peut faire appel à un réseau et collaborer sur des sujets portant des intérêts communs.

Par exemple, les chefs d'entreprise sont les mieux placés pour aider au développement économique des bassins d'emploi. Pour cela, ils peuvent :

- s'investir -et investir- dans les pépinières d'entreprises
- parrainer et accompagner les créateurs d'entreprise
- intégrer des réseaux d'entreprises
- susciter l'esprit entrepreneurial chez les jeunes en intervenant dans les écoles et facultés de proximité

S'engager dans les instances territoriales

Pour devenir un véritable acteur du développement des territoires, le dirigeant peut s'engager dans les instances de concertation et de décisions, aux échelons qui leur semblent les plus pertinents. Par exemple :

- participer à la vie politique locale (municipalité, chambres consulaires...)
- participer aux agendas 21 locaux
- participer à l'élaboration des Contrats de Développement Durable



pour aller plus loin

www.observatoire-territoires-durables.org

L'Observatoire des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable est un réseau d'échanges et d'informations sur les actions territoriales.

www.territoires.rhonealpes.fr

Portail des territoires et base documentaire destinée aux partenaires de la Région Rhône-Alpes (Contrat de développement durable, etc.).

AlpCoRe est un projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Savoie, Haute-Savoie et Région Piémont avec le Fonds européen de développement régional.

